

Montréal, le 11 décembre 2006

Madame Monique Gélinas
Secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable
Bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Précision relatives au document DA13 – Projet de parc éolien de Carleton

Madame,

Cette lettre fait suite à une demande formulée par la Commission suite au dépôt du document DA13 relativement aux caractéristiques des vents extrêmes. La commission a souhaité avoir plus de détails sur les acronymes utilisés à la page 4 dans le document de GE disponible à l'adresse :

http://www.gepower.com/prod_serv/products/wind_turbines/en/downloads/ge_15_brochure.pdf

Les classes de vents IEC sont définies par la norme internationale IEC-61400-1 (ed. 2 - 1999). Cette norme définit cinq classes de vent : I, II, III, IV et S. Les éolienne de classe I sont les plus résistantes structurellement et les éolienne de classe IV sont les moins résistantes. La classe S est une classe spéciale, généralement utilisée pour les projets en mer. Cette norme définit également deux classes d'intensité de turbulence: A et B. Les éoliennes de classe A pourront supporter un régime de vent avec une intensité de turbulence plus élevée que la classe B.

Les classes de vents DIBt WZ sont définies à l'intérieur d'une norme allemande. Cette norme définit quatre classes de vent (nommée "Wind Zone") : I, II, III, IV. Les éoliennes de classe I sont les moins résistantes structurellement et les éoliennes de classe IV sont les plus résistantes.

Ve50 est définie par la norme IEC-61400-1 comme étant la vitesse de vent extrême (3 secondes) avec un intervalle d'occurrence d'une fois à tous les 50 ans, à laquelle l'éolienne peut être soumise.

Vave est définie par la norme IEC-61400-1 comme étant la vitesse moyenne annuelle à la hauteur du moyeu.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Francis Pelletier, ing., M.ing. Chef de module ingénierie
(Hélimax Énergie inc.)

Pour Guy Dufort
Représentant officiel
Cartier énergie éolienne (CAR) inc.